

LE MENSUEL MUNICIPAL

VAISON -LA-ROMAINE

N°277

JUIN 2023 | WWW.VAISON-LA-ROMAINE.COM

Urbanisme : révision du PLU

VIVRE VOTRE VILLE

Lutte contre les feux de forêt,
réouverture de la piscine...

ACTUALITÉS

Vaison Terroir,
Fête de la musique...

ENVIRONNEMENT

Lutte contre l'ambroisie,
la mémoire du risque...

VAISON ASSAINISSEMENT

**VIDANGE - CURAGE - DÉBOUCHAGE
CAMÉRA - DÉTECTION**

06 03 03 83 19

84110 PUYMERAS vaisonassainissement@hotmail.fr



Laurence NORE

Psychopraticienne Thérapeute de couple
Sexothérapeute
Sophrologue
(RNCP)



Deuil
Stress
Sommeil
Lâcher prise
Confiance en soi

1, Av. Marcel Pagnol, 84110 Vaison la Romaine
Tél : 06.10.18.81.78 www.therapy.cab

Écoute
Partage
Relaxation
Communication
Gestion des émotions



Pompes Funèbres CLÉRAND

Funérarium – Marbrerie
Condolances en ligne
www.pompes-funebres-clerand.fr

Chambre Funéraire
95, allée de l'Amourié
84110 Vaison-la-Romaine
04.90.28.89.57
pfclerandvaison@orange.fr



Funérarium du Grand Tilleul
ZA du Grand Tilleul
26110 Nyons
04.75.26.36.92
pfclerandnyons@orange.fr

*Prévoyance Obsèques Funéplus Tranquillité
Des agents qualifiés 24h/24h – 7j/7
à l'écoute des familles*

Entreprise Indépendante membre du réseau national Funéplus

VAISON MENAGER

ETS BRANDO

Toujours là à votre service

VENTE - INSTALLATION - SAV

Tél. 04 90 36 06 67 e-mail: vaisonmenager@wanadoo.fr

440, av Marcel Pagnol - Rte de Nyons Vaison la Romaine



JUNIOR LE PACK PROTECTION

Une paire optique achetée

30€

= 2 paires
anti-lumière bleue

+ 1 paire
totale à la vue

* Pour bénéficier de cette promotion, il est nécessaire d'acheter une paire optique chez Optic 2000. Les paires anti-lumière bleue sont en vente à 15€ au lieu de 20€ au lieu de 30€. Les paires totales à la vue sont en vente à 15€ au lieu de 20€. Les paires totales à la vue sont en vente à 15€ au lieu de 20€. Les paires totales à la vue sont en vente à 15€ au lieu de 20€.

Optic 2000
Clémence PORON Opticienne diplômée
Optic 2000

On va se revoir.
4 rue de la République - Vaison la Romaine
Tél. : 04 90 36 02 07

Régie publicitaire exclusive pour le magazine de la ville de Vaison-la-Romaine



Villiers Communication

ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

Benjamin Ohayon

06 67 26 20 83



L'expérience,
l'engagement,
la confiance,
la brique
en héritage.



villaSPEOS

Des maisons
entre **terre**
et **soleil...**

**VILLAS
EXPOSITION**
ouvertes du lundi au samedi de 10h à 19h

LE PONTET/VAUCLUSE VILLAGE
164 avenue de Saint-Tronquet
T 04 90 32 36 31

VAISON-LA-ROMAINE
765 Avenue des Choraliés
T 04 90 34 35 31





villaspeos.fr      

Mobilisation générale contre le risque de feux de forêts



Jean-François Périlhou

Maire de Vaison-la-Romaine

Chères Vaisonnaises, chers Vaisonnais, chers amis,

Du fait de la catastrophe de 1992, Vaison-la-Romaine a acquis une expertise de très haut niveau en matière de risque inondation : que ce soit en termes d'anticipation des crues ou de capacité de réaction en cas de montée des eaux. Cette expertise est unanimement et largement reconnue. Ce n'est pas pour rien que notre Préfète a choisi de venir lancer à l'automne dernier, depuis notre ville, un grand plan de prévention face au danger des crues en marge de la 30^e commémoration de ce funeste 22 septembre.

Par ailleurs, à cause de la sécheresse, la probabilité d'incendie n'a jamais été aussi forte qu'à l'aube de cette saison estivale. D'autant que nous aurons, selon toute vraisemblance, un été particulièrement venteux en Provence ; ce qui a naturellement pour effet de propager à toute vitesse un éventuel départ de feu.

C'est pourquoi, fin mai, j'ai pris l'initiative de réunir à la mairie de Vaison-la-Romaine de nombreux intervenants pour tâcher d'éviter collectivement le pire : le Comité communal des feux de forêts (CCFF), les services techniques de la Ville, les pompiers, le Syndicat forestier, l'Office national des forêts (ONF), la Direction départementale des territoires (DDT).

Ensemble, nous avons abordé de nombreux sujets de prévention et, en cas de départ de feu, de réaction pour la saison haute 2023 qui s'annonce. Ainsi :

- de nouvelles règles et de nouveaux affichages d'interdiction d'accès aux massifs forestiers, en cas de risque très sévère et extrême, seront en vigueur à compter du 15 juin prochain. Nous serons amenés à en reparler plus en détails très prochainement.
- les patrouilles armées d'eau de l'ONF seront doublées dans le Haut-Vaucluse.
- des travaux d'élagage de nos massifs forestiers et d'entretien de nos ouvrages de réserve d'eau vont être menés ces prochaines semaines. Ce qui met sur la table l'enjeu connexe d'obligation de débroussaillage des propriétés privées : il faudra également en reparler ensemble sous peu.
- le nombre de patrouilles de notre CCFF sera également accru, avec au besoin des subventions municipales supplémentaires pour les financer. Le CCFF aura également recours à notre tour de vigie de la Sainte-Croix.

D'ici quelques jours, les incendies ne s'arrêtant pas aux frontières communales, j'informerai de ces dispositifs l'ensemble des maires de notre intercommunalité Vaison Ventoux.

Le risque de feu mérite notre vigilance générale. D'autant que les moyens humains et logistiques pour lutter contre lui ne sont pas en hausse dans notre pays, loin de là...

Tous ensemble, il nous revient de créer les conditions de la mobilisation générale contre cette menace majeure, qui, en cas de déclaration, impacte les vies, les biens et sème durablement la désolation ! Je vous remercie de votre vigilance !

Bien cordialement.

Votre maire, *Jean-François Périlhou*

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Urbanisme : révision du plan local d'urbanisme
- 8 VIVRE VOTRE VILLE**
Lutte contre les feux de forêt, réouverture de la piscine...
- 10 ENVIRONNEMENT**
Les petits Vaisonnais et la mémoire du risque, lutte contre l'ambroisie...

- 11 SORTIR**
Journées européennes de l'archéologie
- 12 ACTUALITÉS**
Fête de la musique, Vaison Terroir, guide de l'été Vaison Festivals...
- 17 AGENDA**
Vos rendez-vous du mois
- 18 INFOS EN BREF**
Expression libre, infos pratiques

PERMANENCES DU MAIRE

Les permanences du maire ont lieu les mardis à 17h.

Allo monsieur le maire : permanence téléphonique le premier lundi de chaque mois entre 9h30 et 10h30 au 04 90 36 50 04.



Restons connectés

www.vaison-la-romaine.com



URBANISME

Révision du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune fait actuellement l'objet d'un processus de révision. Une rénovation en profondeur de ce document crucial pour l'avenir de Vaison-la-Romaine, qui comportera des engagements forts en réponse aux enjeux environnementaux, démographiques et économiques pour notre ville lors de la prochaine décennie.

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU : LES DATES-CLÉS

14 décembre 2020 : délibération du Conseil municipal prescrivant la mise en révision générale du PLU.

20 novembre 2021 : attribution de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) au bureau d'études Planed.

Hiver 2022-2023 : un bureau d'études travaille sur de nouvelles orientations quant au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ; validation politique du projet.

12 avril 2023 : réunion à l'Espace culturel avec les Personnes Publiques Associées (PPA, lire p. 6) afin de leur présenter le diagnostic territorial et le PADD. Dans la foulée se tient la première réunion publique, avec prise en compte des remarques des habitants.

Fin juin-début juillet 2023 : débat sur les orientations générales du PADD en Conseil municipal. La version approuvée par les élus est envoyée aux PPA pour avis. S'ensuivent des travaux par les services de la Ville sur les zonages et le règlement du PLU révisé.

Septembre 2023 : balades participatives du maire et de son équipe municipale, qui iront à la rencontre des habitants pour échanger sur les enjeux de la révision du PLU.

Novembre 2023 : seconde réunion publique.

Fin 2023 : le PLU est arrêté en Conseil municipal.

De janvier à mars 2024 : avis des PPA.

Été 2024 : enquête publique et rapport du commissaire-enquêteur. Approbation du PLU.





L'INTERVIEW

Jean-François Périlhou

Maire



Pourquoi la Ville procède-t-elle à une révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cette année 2023 ?

Il faut savoir que la durée de vie d'un PLU – anciennement Plan d'Occupation des Sols – court généralement sur une quinzaine d'années et que le PLU en vigueur à Vaison-la-Romaine a été arrêté en 2011. Mais la temporalité n'est évidemment pas la seule cause de cette révision. Par rapport au début des années 2010, non seulement le cadre législatif a évolué, mais les enjeux environnementaux doivent être traités ici et maintenant. Nous n'avons pas attendu pour commencer à le faire et nous allons poursuivre sur cette voie. Enfin, après les adoptions du Srdet (lire page suivante) à l'échelon régional en 2019, du Scot au niveau intercommunal en 2021, c'est donc le moment opportun pour traiter l'échelon communal. La cohérence à tous les niveaux, c'est ce qui préside à cette révision générale du PLU.

Le PLU est un document qui peut apparaître technique ; néanmoins pourriez-vous indiquer les grandes orientations que vous souhaitez voir ressortir de ce projet ?

En réalité, l'évolution de la réglementation au niveau de l'État (notamment avec la loi "climat et résilience" de 2021), les faits qui s'imposent à nous plus ou moins dramatiquement (incendies, pénuries d'eau, menaces sur la biodiversité...) réduisent le champ des possibles en matière d'aménagement de territoire et d'urbanisme, pour qui veut mener une politique cohérente et responsable en la matière.

C'est pour cela que la Ville, toujours dans une démarche pionnière et volontariste, va notamment appuyer une stratégie veillant à ce que la proportion des sols artificialisés cesse d'augmenter ; ce qui implique une mise en valeur et une réhabilitation des zones déjà urbanisées. Cette orientation fait partie des réponses en faveur de la préservation de nos espaces naturels et agricoles, qui sont constitutifs de l'identité de notre commune et des piliers de son attractivité.

La Ville va-t-elle mettre en place des mesures liées à cette densification de l'enveloppe urbaine ?

Oui, bien sûr ! Ce sera notamment le cas pour le centre ancien. Nous allons accompagner les propriétaires et investisseurs dans cette démarche tout à fait innovante sur notre territoire. Ils vont avoir à leur disposition une batterie d'aides et de conseils d'une ampleur inédite (lire page suivante), qui les incitera à programmer des travaux en faveur de la rénovation de l'habitat de notre cœur de ville, de la remise sur le marché de logements vacants pour de la location ou de l'acquisition pour les primo-accédants, etc. Cette démarche qui vise à préserver les espaces naturels, verra également le développement de ces derniers dans cette zone de densification urbaine – un processus que nous avons déjà initié notamment sur le haut du Cours Taulignan – avec à chaque fois que cela est possible, la création d'espaces végétalisés, d'îlots de fraîcheur... Cela fait partie de notre démarche "Cœur battant", qui participe de cette revitalisation sans précédent de notre beau centre-ville !

Révision du Plan local d'urbanisme

Les clés pour comprendre

PLU, PADD, SCOT... Les dossiers d'urbanisme font appel à beaucoup de sigles qui peuvent parfois compliquer la compréhension de ceux qui souhaitent s'intéresser à ce sujet primordial. Néanmoins toutes ces appellations traitent de réalités concrètes qui régissent notre quotidien et dessinent notre avenir. Elles sont autant d'outils, de dispositifs, permettant une élaboration collective et transparente d'un document tel que le Plan Local d'Urbanisme.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Successeur du Plan d'Occupation des Sols (POS), le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global fixant les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Le PLU doit déterminer les conditions d'un aménagement de l'espace, respectueux des principes du développement durable, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport, et de culture.

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le PADD expose le projet d'urbanisme de la commune et définit les orientations générales d'aménagement à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic mené lors de l'élaboration ou la révision générale du PLU. Le PADD traite de nombreux sujets : l'urbanisme évidemment, mais également l'habitat, les déplacements, l'équipement, la protection des espaces et la préservation ou remise en bon état des continuités écologiques. Ce document est une des composantes du PLU.

OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Les OAP permettent la mise en œuvre d'un urbanisme de projet partagé entre l'aménagement du porteur de projet et le projet de territoire de la collectivité. Pour éviter les modifications successives des PLU, les OAP doivent rester un outil souple, adapté à la temporalité du projet urbain et capable d'intégrer les modifications auxquelles sont soumis ces derniers, de leur élaboration jusqu'à leur réalisation. Ce document est également une des composantes du PLU.

PPA : Personnes Publiques Associées

Lorsque le PLU est révisé, le code de l'urbanisme prévoit que des "personnes publiques" soient associées à l'élaboration du nouveau document. Ces PPA sont : l'État, la Région, le Département, les organismes consulaires (chambres d'agriculture, de commerce...), les mairies des communes limitrophes, les Parcs Naturels Régionaux... Les avis des PPA sont annexés au dossier de la révision du PLU lorsqu'il est soumis à enquête publique et sont donc consultables.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

Le Scot est un document de planification stratégique à long terme, appliqué à un bassin de vie. L'organisme public qui le pilote sur notre territoire est la Communauté de communes Vaison-Ventoux. Ce schéma sert de cadre de référence pour les différentes politiques menées à l'échelon communal, notamment celles qui concernent l'organisation de l'espace, l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, l'aménagement commercial et l'environnement (biodiversité, climat...).

SRADDET : Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Le SradDET fixe les objectifs d'aménagement à moyen et long termes, à l'échelon régional. Il est lié à plusieurs thématiques : équilibre et égalité des territoires, implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets. Le dernier SradDET en vigueur a été adopté en 2019. Les objectifs du SradDET s'imposent au Scot (document d'urbanisme à l'échelon intercommunal).



MODIFICATION OU RÉVISION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Un PLU est révisé tous les 15 ans en moyenne. Durant la période où il est en vigueur, il peut subir des modifications. Celles-ci sont également très encadrées, mais répondent à des procédures simplifiées. Une révision générale, comme c'est le cas en 2023 pour le PLU de Vaison-la-Romaine, relève d'une démarche beaucoup plus lourde, qui équivaut à une élaboration de PLU. En effet, il s'agit d'une rénovation en profondeur, qui permet à ce document d'urbanisme de mieux répondre aux enjeux du moment, d'anticiper ceux qui vont se présenter dans les années qui viennent et de se mettre en conformité avec le dernier cadre législatif fixé par l'État, avec le Sradett (Région) élaboré en 2019 et le Scot (intercommunalité) redéfini en 2021.

RÉVISION DU PLU DE VAISON-LA-ROMAINE : QUELLES ORIENTATIONS ?

Les orientations d'aménagement urbain actuellement à l'étude, intègrent notamment la démarche "Zan" (Zéro Artificialisation Nette) de la loi "climat et résilience" du 22 août 2021. Elle consiste à réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre d'ici à 2050, une artificialisation nette de 0% ; c'est-à-dire au moins autant de surfaces "renaturées" que de surfaces artificialisées.

Pour atteindre ces objectifs, le PLU en cours de révision propose les axes suivants :

- **Mise en valeur et réhabilitation de l'habitat** notamment dans le cœur de ville, plutôt que d'étendre l'enveloppe urbaine existante. Il s'agira malgré tout de produire du logement en quantité suffisante pour pouvoir accompagner un accroissement maîtrisé de la démographie locale, en fonction de notre capacité d'accueil et des futurs équipements publics.
- **Instauration de mesures allant dans le sens de la préservation des espaces naturels et agricoles** qui contribuent à l'attractivité de la commune.
- **Mise en place d'une stratégie urbaine intégrant les spécificités de chaque quartier** de la ville (attractivité du centre, cachet de la cité médiévale, etc.).
- **Valorisation de la ville dans son contexte naturel, paysager, agricole** (préserver les continuités écologiques, le patrimoine bâti, prévenir les risques, développer la transition énergétique, etc.).

Important : les conclusions issues de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) créé l'an passé, ont été versées au dossier de révision du PLU. Elles présentent notamment des préservations d'aménagement du territoire en vue de préserver des espèces naturelles remarquables et l'équilibre de la biodiversité locale.

RÉNOVATION DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE : DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

L'amélioration de l'habitat est un enjeu primordial pour préserver le tissu urbain et développer l'attractivité du cœur de ville. Pour répondre à ces problématiques, des outils ont été mis en place dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain pour lequel Vaison-la-Romaine a été sélectionnée ; notamment l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (Opah-RU). Cet outil incite les propriétaires privés à procéder à des travaux de réhabilitation, en leur offrant un accompagnement technique et financier dans le montage de leur dossier. À cet effet, une cellule spécialement dédiée à cette opération inédite à Vaison-la-Romaine, va être mise en place à partir du 1^{er} juillet prochain.

Une réunion publique d'information à ce sujet se tiendra le

4 juillet (lire ci-dessous). Ce rendez-vous ouvert à tous, concerne tout particulièrement les propriétaires du centre ancien (le périmètre précis sera exposé lors de la réunion) et toutes les personnes souhaitant investir sur ce secteur. Les travaux pouvant être éligibles à du co-financement relèvent de nombreux domaines : rénovation énergétique, sortie d'insalubrité, mise en location d'un logement vacant, acquisition d'un logement par un primo-accédant, adaptation d'un logement pour les personnes à mobilité réduite, etc.

L'Opah-RU appliquée au centre ancien de Vaison-la-Romaine, qui débute le 1^{er} juillet, est prévue pour durer 5 ans. Elle s'intègre dans le dispositif Cœur Battant mené par la Ville, qui vise à poursuivre et amplifier la politique de revitalisation du centre-ville de Vaison-la-Romaine, afin que celui-ci développe sa belle attractivité.

Opah-RU, Cœur Battant... nous reviendrons de manière détaillée sur cette thématique dans une prochaine édition de votre magazine mensuel municipal.

Notez-le : réunion publique Opah-RU, mardi 4 juillet, à 18h30, en salle du Conseil de la mairie.

Ouvert à tous.



Remise d'un tableau à la Ville par Dragic

À l'occasion de la présentation à la presse de l'exposition "Ainsi le Ventoux" (à la Ferme des arts, du 3 au 25 juin), le peintre Dragan Dragic et son épouse Sylvie, ont remis le 23 mai, au maire Jean-François Périllhou et à son adjoint Éric Léturgie, un tableau représentant le Ventoux. Cette œuvre, dont l'artiste fait don à la Ville, est précisément celle que l'on retrouve sur l'affiche de l'exposition.

Transport scolaire 2023/2024 : inscrivez-vous

Depuis la rentrée de janvier 2021, les élèves résidant à moins de 3 km de la cité scolaire peuvent bénéficier du service de transport mis en place par la Ville de Vaison-la-Romaine. Ce dispositif permet à ces élèves d'aller en classe en bus, avec un arrêt à proximité de leur domicile. Les tarifs de ce nouveau service de transport sont identiques à ceux appliqués par la Région Sud.

Infos et inscriptions :

transport@vaison-la-romaine.fr
ou au 04 90 36 50 10.
Places limitées.



Réouverture de la piscine municipale le 10 juin

Dans un cadre pittoresque et arboré, la piscine municipale dispose d'un bassin de 25 mètres avec quatre couloirs de nage, d'un bassin pour enfants, d'un solarium et d'une aire engazonnée de détente et pique-nique. De très nombreuses activités, en partenariat avec le club Haut-Vaucluse Natation, y seront proposées jusqu'au 31 août.

DU 10/07 AU 31/08

Stages gratuits d'apprentissage de l'aisance aquatique "J'apprends à nager" (à partir de 4 ans).

DU 12/06 AU 31/08

Natation enfants et jeunes

Découverte de la natation (apprentissage de l'équilibre, de la respiration, de la propulsion et de l'immersion) et entraînement (renforcement des capacités physiques et techniques du nageur).

Natation pour débutants jeunes et adultes

Apprentissage de la natation pour gagner en aisance aquatique

Natation de perfectionnement jeunes et adultes

Apprentissage des quatre nages (papillon, dos, brasse et crawl)

Tarif : 70 € la carte de 10 séances

Aquabike à partir du 12 juin.

Tarif : 100 € les 10 séances.

Aquagym

Tarif : 80 € les 10 séances.

LA PISCINE : MODE D'EMPLOI

Horaires d'ouverture

Du 10/06 jusqu'au 7/07 inclus : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h ; le mercredi de 11h30 à 18h et le samedi et dimanche de 11h à 19h.

Du 8/07 au 31/08 : les lundi, mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de 11h45 à 18h ; les samedi et dimanche de 11h à 19h.

Tarifs pour les enfants de 12 ans, étudiants, minima sociaux, retraités et personnes à mobilité réduite ; 1,50 € ; 10 € la carte de 10 entrées ; 28 € l'abonnement pour tout l'été.

Tarifs adultes

2,50 € ; 20 € la carte de 10 entrées ; 64 € l'abonnement pour tout l'été.

Notez-le : la licence de la Fédération Française de Natation, nécessaire pour prendre part à ces activités, est comprise dans tous les tarifs. Inscriptions auprès de l'association Haut Vaucluse Natation, au 07 88 12 53 37 ou haut-vaucluse.natation@orange.fr

[1] Le peintre Dragic sera exposé à la Ferme des arts du 3 au 25 juin.

[2] La piscine municipale réouvre à partir du 10 juin, à 11h30.



Lutte contre les feux de forêt : la Ville à l'initiative

Le mois dernier, le maire Jean-François Périlhou et le directeur général des services de la Ville, Lionel Pérès, ont organisé une réunion en mairie, réunissant tous les acteurs locaux de l'entretien des espaces naturels, de la surveillance des massifs et de la lutte contre les feux de forêts.

Étaient donc présents des représentants : du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse (Sdis 84), du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF), du Syndicat Mixte Forestier, de l'Office National des Forêts (ONF), de la Direction Départementale des Territoires et des services techniques de la Ville.

La municipalité se devait effectivement d'être à l'initiative en amont d'une belle saison pressentie comme chaude, sèche, venteuse et donc potentiellement à risques. Nouveaux moyens de communication sur les réseaux et à l'entrée

des massifs forestiers, création d'impluviums pour mettre de l'eau à disposition des soldats du feu en intervention, sensibilisation accrue au débroussaillage à l'adresse des particuliers, soutien amplifié de la Ville au CCFF pour encore plus de surveillance des massifs vaisonnois, doublement des patrouilles de la DDT sur notre secteur, etc.

Nous reviendrons vers vous régulièrement sur ce sujet crucial pour notre région, qui réclame l'adoption unanime des bons comportements et la vigilance de tous.

Réunion annuelle des associations

Lundi 22 mai dernier, à l'Espace culturel, le maire Jean-François Périlhou, Dany Manin adjointe aux sports, Serge Chevalier adjoint au patrimoine et Thérèse Gil conseillère municipale, ont accueilli les représentants des associations vaisonnoises, pour un point annuel.

Parmi les sujets évoqués :

- le démarrage du chantier de la future salle d'arts martiaux ;
- la présentation du nouveau responsable du Pôle Jeunesse et Sport de la Ville : Rémi Bracq ;

- le maintien du forum des associations (le 3 septembre 2023) cours Taulignan avec des démonstrations sportives place Montfort ;
- la prochaine réunion Aprova (aide et formation à l'adresse des associations) où il sera question de communication ;
- le centenaire de la dénomination "Vaison-la-Romaine" (1924-2024), où les associations sont invitées à prendre part aux célébrations avec la Ville.



Abattage d'un peuplier à risque

Mercredi 17 mai, les services techniques de la Ville, la police municipale et la brigade verte, sont intervenus sur la D975 (route de Roaix) car un grand peuplier menaçait de tomber sur la chaussée. La circulation a dû être coupée dans les deux sens. La Ville remercie les équipes de l'agence routière du Conseil départemental de Vaucluse et de la brigade de gendarmerie pour leur aide précieuse. Cet arbre qui s'est malheureusement déraciné, se situait dans une zone où la Ville a dernièrement procédé à de nombreuses plantations.





Les petits Vaisonnais et la "mémoire du risque"

Tout au long du printemps, trois classes de cycle 3 de l'école Emile Zola sont parties à la découverte de l'Ouvèze, de ses richesses naturelles et de la place centrale de l'eau dans les écosystèmes. Ils ont découvert également la notion de risques naturels liés aux inondations et vont être amenés à travailler sur la "mémoire du risque".

C'est le Parc naturel régional des Baronnies provençales, dont Vaison-la-Romaine est une des villes-portes, qui est à la baguette pour ce projet. Il a pour cela mobilisé des intervenants spécialisés du réseau éducatif "les Baronautes" : Adrien Allemandet pour la partie "rivière, biodiversité et risques naturels", Pierre-Malik Addoun (Commun Film) pour la partie "vidéo" du projet. Les élèves vont collecter, courant

juin, des témoignages en vidéo de personnes ayant vécu les événements dramatiques de 1992 afin de s'en faire les porte-paroles dans un film de restitution qui sera projeté fin juin aux élèves, familles et partenaires. Les trois enseignantes mobilisées ainsi que les enfants participants sont très enthousiastes, et le résultat devrait permettre de les sensibiliser durablement à la fragilité de nos cours d'eau, mais aussi,

hélas, à leur possible dangerosité. Ce projet bénéficie de financements du Smop (Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale) dans le cadre du Plan d'Action et de Prévention des Inondations. La commune de Vaison-la-Romaine est également partenaire et s'associera le moment venu à la diffusion du film produit par les élèves.

Le succès des Fleuralies

Le 8 mai dernier se tenait le grand marché aux fleurs de Vaison-la-Romaine, les Fleuralies. Ce rendez-vous printanier, place Burrus, a attiré de nombreuses personnes en ce jour férié. Cette fréquentation qui augmente année après année, assoit définitivement la réputation de cette manifestation désormais incontournable, dans l'agenda culturel et festif vaisonnais.



[1] Trois classes de cycle 3 de l'école Emile Zola sont parties à la découverte de l'Ouvèze, de ses richesses naturelles et de la place centrale de l'eau dans les écosystèmes.



Lutter contre l'ambrosie : l'affaire de tous

L'ambrosie à feuilles d'armoise appartient à la famille des astéracées, comme le tournesol, la pâquerette ou le pissenlit, mais avec des parties florales en forme d'épi. Sa tige est velue, ses feuilles très découpées, de couleur verte des deux côtés.

Cette plante pose plusieurs problèmes :

■ **Sanitaire.** L'ambrosie est une plante qui émet plusieurs millions de grains de pollen en fin d'été. Ce pollen a des propriétés allergisantes et est responsable de diverses pathologies, de l'appareil respiratoire notamment. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant conjonctivite, symptômes respiratoires tels que trachéite ou toux, et parfois urticaire, eczéma et même de l'asthme.

■ **Agricole.** L'ambrosie est également une source de nuisance pour les agriculteurs, car elle constitue une plante adventice (ou "mauvaise herbe") concurrentielle pour certaines cultures, telles que le tournesol, le maïs, le soja, le sorgho, etc. Sa présence peut engendrer des pertes économiques : baisse de rendement, déclassement de la récolte, charges supplémentaires

de désherbage et du travail du sol. Il est à noter que cette plante occupe également les zones plus perturbées, telles que les bords de routes, de cours d'eau, les terrains en friche, les chantiers, etc. Ainsi, une lutte efficace relève d'une coordination de différents acteurs : agriculteurs, particuliers, gestionnaires de milieux, maître d'ouvrage, etc.

QUE FAIRE FACE À LA PLANTE ?

■ Sur votre propriété : arracher la plante avec des gants, en veillant au maximum à enlever les racines.

■ Quelques plants hors de votre propriété : les arracher.

■ De nombreux plants hors de votre propriété : signaler la zone infestée sur l'application mobile Signalement Ambrosie ou envoyer un mail à contact.pole.urbain@vaion-la-romaine.fr ou appeler le 09 72 37 68 88.

Rens. signalement-ambrosie.fr

Moustiques-tigres : les bons gestes

La prolifération du moustique-tigre est un réel problème de confort pour beaucoup d'entre nous, mais aussi de santé et de salubrité publique, à prendre au sérieux.

C'est pour cela que des agents municipaux vont être habilités pour disperser un larvicide biologique qui n'impactera pas le reste de la faune et de la flore. Il sera utilisé dès cet été dans les zones humides identifiées sur la commune.

Mais pour limiter davantage les nuisances de ces moustiques, adoptons nous aussi les bons gestes :

■ Ranger autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin, et après les avoir vidés, les seaux, les arrosoirs, les jouets...

■ Curer régulièrement, pour faciliter le bon écoulement des eaux, les siphons d'évier extérieur, les fontaines, gouttières...

■ Vider chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes comme les coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols...

■ Entretenir régulièrement le jardin pour réduire les sources d'humidité, lieux de refuge particulièrement appréciés des moustiques.

■ Couvrir de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau.

■ Jeter tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse.



Journées européennes de l'archéologie

Le Pôle Patrimoine et Archéologie de la Ville de Vaison-la-Romaine participe, les 17 et 18 juin prochains, aux journées européennes de l'archéologie, dans le cadre d'un partenariat inédit avec le Département et l'Inrap. Le programme suivant vous est proposé tout au long du week-end, dans le cadre magnifique des sites antiques.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN

De 10h à 12h et de 14h à 16h30
Village de l'archéologie devant
le musée

- **Atelier de sculptures en terre cuite** par Maxime Rémicourt, archéologue néolithicien (Inrap).
- **Atelier sur l'architecture monumentale** par Caroline Lefebvre, archéologue du bâti (Inrap).

À 11h

- **Visite flash du théâtre antique**

À 10h, 11h, 14h et 15h

- **Atelier "bac de fouilles"** pour découvrir le métier d'archéologue par Pierre-Lou Schang, archéologue (Arama), et Julien Charles (Ville de Vaison-la-Romaine)

À 14h30

- **Visite guidée thématique "La maison au Dauphin et les techniques de construction"**
Tout public, à partir de 12 ans.

■ Quatre conférences au musée

16/06 à 18h30 : "Vaison pendant le Néolithique : les dernières découvertes" par Raphaëlle Guilbert-Berger, archéologue (Inrap).

17/06 à 16h30 : "Vaison avant la romaine" par Émilie Fencke, archéologue, cheffe du service d'archéologie du Département de Vaucluse.

18/06 à 16h30 : "Les grands monuments de l'Antiquité de Vaison-la-Romaine", par Caroline Lefebvre, archéologue du bâti (Inrap).

18/06 à 17h15 : "Le château comtal, source de la transformation de Vaison au Moyen Âge" par Jérémy Taulier, archéologue (Département de Vaucluse).

■ Animations gratuites sur présentation du billet Pass*.

*Pass pour tous les monuments de la Ville, valable 24h à l'entrée des sites. Adultes : 9 € ; jeunes (10/17 ans) : 4 € ; gratuit jusqu'à 9 ans. Gratuit pour les vauonnais sur présentation d'un justificatif.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS LES 3 ET 4 JUIN : un itinéraire alliant archéologie, mythologie & expériences sensorielles

Le Pôle Patrimoine et Archéologie de la Ville de Vaison-la-Romaine participe, les 3 et 4 juin prochains, à l'événement national des "Rendez-vous aux jardins". Un riche programme vous est proposé tout au long du week-end, dans le cadre magnifique des sites antiques.

Programme complet :
www.provenceromaine.com



[1] En 2021, une statue représentant probablement Junon avait été découverte au nord du théâtre antique, à l'occasion d'un diagnostic archéologique.



Fête de la musique : venez fêter l'arrivée de l'été !

La Ville de Vaison-la-Romaine célèbre la Fête de la musique mercredi 21 juin, premier jour de l'été comme le veut la tradition. Au programme de ce rendez-vous culturel porté par la Ville, très prisé dans toute la région, pour son ambiance unique et son offre qualitative : du rock, du funk, de l'électro, de la pop, du reggae, de la soul et des reprises pour satisfaire tous les goûts musicaux lors de la nuit la plus courte de l'année. Les nombreux musiciens participants vous donnent rendez-vous à partir de 18h, pour vivre une nouvelle fois un grand moment de partage et de fête dans un centre-ville entièrement piétonnier.

RETROUVEZ LES GROUPES

Black n' Cheap, Cochon De Luxe, Control Z, Danses de rue, Duo Nostalgie, Fab&Co, Frog in throat, Scène de Crime, Les Petites cuillères, Livio Jay, École de musique Vaison-Ventoux, Les agités du Vocal, Lisa Nedellec, Manon&Marc, Mighty Reggae Sound, Si-netik Events, The Fifty's Swing, Rems Rems..

LES LIEUX

Place Montfort ; Cours Henri Fabre ; Cours Taulignan ; Parvis de la mairie ; Grand rue ; Parvis de la Poste ; Rue Buffaven, Rue du Maquis, théâtre du nymphée, Rue de la république, Office de tourisme, Ferme des arts, Contre allée de la Villasse...

Fête
21 juin
2023 de la
musique

HORAIRES ET LIEUX DES CONCERTS

www.vaison-la-romaine.com



[1] La Fête de la musique du mercredi 21 juin débutera à partir de 18h dans toute la ville.

Mission locale : ateliers & rencontres

En l'hébergeant dans les locaux de la Maison des Associations et du Bénévolat, la Ville soutient la Mission Locale, qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, en leur proposant des ateliers et rencontres avec les professionnels.

ATELIERS

Solutions structurantes

02/06 à 9h

Compétences fortes

Les compétences à avoir :

06/06 à 9h

Communication verbale et non verbale - S'exprimer à l'oral

: 09/06 à 9h

Budget - Maîtriser son argent

: 19/06 à 9h

Be-Connect - Outil numérique, accéder à ses droits en ligne

: 15/06 à 9h

Mobilité internationale

- Pouvoir partir se former/travailler dans un autre pays/une autre culture : 28/06 à 9h

Mobilité

: 29/06 à 9h

Atelier CV

: 22/06 à 9h

INTERVENANTS & PARTENAIRES

AFPA/Déclic 2 - Accompagner le projet professionnel : 27/06 de 9h à 17h

Agence d'intérim Randstad : 15/06 à 14h

Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)

08/06 à 14h

Armée de l'air 14/06 à 14h

Armée de terre 28/06 à 14h

Nextech (CFAI) 13/06 à 14h

Visite de l'ESAT "Les Ateliers Chaud d'Abrieu" de Roaix

08/06 à 9h

Ateliers initiation à la CCVV par France Services : 07/06 et 14/06 de 14h à 15h30

Gratuit, sur inscription au 04 90 36 28 72 ou par e-mail : accueil.vaison@mlhv.com.



Deux spectacles gratuits à la Ferme des Arts

La médiathèque municipale vous propose les samedis 10 et 24 juin à la Ferme des Arts un conte pour enfants (à partir de 3 ans) et une pièce de théâtre écrite et jouée par Adeline Dyant. Ces deux rendez-vous labellisés "Vaison Animations" sont portés par la Ville, qui tout au long de l'année propose des rendez-vous culturels gratuits, accessibles à tous et de grande qualité.

"MADAME CAROLINE" (le 10 juin à 10h30)

De la Compagnie de la Panthère Noire. Un conte pour enfants, à partir de 3 ans avec une version revisitée de l'histoire des trois petits cochons.

Vous ne le savez sans doute pas, mais le troisième "petit cochon" était une fille. Au début du spectacle, bêtement, Georges la met à la cuisine. C'est mal connaître Caroline, son sens de l'esquive et du rythme.

C'est bien elle, et son caractère devenu célèbre, qui ont sauvé ses frères. Le Loup, lui, s'en souvient encore...

"UNE TRÈS VÉRIDIQUE HISTOIRE D'ONCLE LOUIS LE BAGNARD" (le 24 juin à 10h30)

Écrite et jouée par Adeline Dyant. Une famille tranquille avec les

enfants, les parents, les grands-parents. Le grand-père meurt. Et soudain surgit la figure ignorée du grand-oncle criminel. Mais un livre de la bibliothèque rose, des lettres de prison donnent voix à ce fantôme, dessinant une autre vérité. L'histoire : rebelle ou victime ? Fils d'industriel, engagé volontaire en 1917, tombé dans la pègre à 20 ans, Louis déshonore sa famille, qui le rejette et le trahit. Qui était Louis ? Plongée dans les archives pour découvrir une vie qu'on a voulu effacer, l'enquête menée par Adeline Dyant a permis d'écrire une histoire à rebours : l'errance d'un très jeune homme en butte au malheur familial et à la violence de son époque.

Infos pratiques : Billets gratuits à retirer à la médiathèque, aux horaires d'ouverture, voir p. 18.

[1] Le conte pour enfants "Madame Caroline" sera en spectacle samedi 24 juin à la Ferme des Arts.



Les cyclistes défient le Mont Ventoux les 11 et 13 juin

L'association GFNY Mont Ventoux propose à nouveau, deux grands rendez-vous internationaux autour du cyclisme, dont la Ville est un des partenaires majeurs depuis la première heure. Avec la traditionnelle cyclosporive le 11 juin et le CIC Mont-Ventoux (épreuve professionnelle) le 13 juin, avec à chaque fois en plat de résistance et dessert, le Géant de Provence !

LE PROGRAMME

Vendredi 9 juin de 14h à 19h, animations sur la place Burrus avec un village-expo dédié au cyclisme.

Samedi 10 juin de 9h à 19h, animations sur la place Burrus avec un village-expo dédié au cyclisme.

Dimanche 11 juin : départ de la course cyclosporive Lapierre GF Mont Ventoux, à 7h30, avenue du général de Gaulle, avec plus de 4 000 participants venant de 27 pays.

Remise des prix à partir de 16h, sur la place Burrus (village-expo de 10h à 18h).

Mardi 13 juin : course des professionnels avec grand départ des coureurs à 11h, depuis la scène du théâtre antique. La présentation des équipes, sera effectuée par "la voix du Tour", Daniel Mangeas ! Rendez-vous au théâtre antique à partir de 10h. Entrée gratuite. La course sera retransmise en direct sur la chaîne L'équipe TV.

Terroir et art en nocturne

La Ville, propose de nouveau Vaison Terroir avec cette année, pour répondre à la demande des producteurs et du public nombreux en 2022, cinq rendez-vous gourmands les vendredis 23 juin, 7 et 21 juillet, et 4 et 18 août de 18h à 22h, sur le cours Taulignan. Ce marché nocturne de petits producteurs locaux propose des produits de saison issus de circuits courts. Autre nouveauté, en partenariat avec Les Arts Ô Soleil : un marché d'art d'artisanat réunissant quinze artisans de métiers d'art, peintres et sculpteurs, qui exposeront et vendront leurs oeuvres les vendredis 30 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août.



[1] Du 11 au 13 juin, Vaison-la-Romaine devient la capitale internationale du cyclisme.

[2] Terroir en fête aura lieu les 23 juin, 7 et 21 juillet et les 4 et 18 août de 18h à 22h, cours Taulignan.

Le Trio Amadeo en concert

Dimanche 4 juin, à 17h, à la chapelle Saint-Quenin, les Amis de la musique invitent le Trio Amadeo pour un concert. Le trio interprétera des classiques comme le "Trio KV502" de Mozart, le "Notturmo" de Schubert et le "Trio n°1" de Mendelssohn.

Tarif : 16 € ;

adhérents : 14 € ; gratuit pour les moins de 18 ans.

Infos et réservations au 06 18 80 19 44.

Le festival "Autre Ville" fête ses 10 ans

Du 1^{er} juin au 17 septembre, l'association Artémis, en partenariat avec la Ville de Vaison-la-Romaine, investit la ville et propose une exposition de sculptures monumentales à travers un parcours dans toute la ville, des sites antiques à la cité médiévale.

Feu de la Saint-Jean

La Restanco vous propose d'assister au traditionnel feu de la Saint-Jean, vendredi 23 juin, sur l'esplanade Saint-Quenin. Tables et chaises seront à votre disposition. Vous pourrez vous restaurer sur place en attendant 22h. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un petit fagot pour alimenter le brasier. Cette fête est au profit du secours catholique.

Gala des écoles intercommunales de musique et de danse

L'école intercommunale de musique vous propose vendredi 23 juin une soirée concert "Métissages", à 21h30, au théâtre antique.

Billets gratuits à retirer à l'office de tourisme.

L'école intercommunale de danse vous propose quant à elle son spectacle de fin d'année autour du classique et du contemporain, samedi 17 juin, à 21h30, au théâtre du nymphée.

Billets remis directement aux familles des élèves.

Vaison Danse les talents du territoire ouvrent le festival

L'édition 2023 du festival Vaison Danse démarre officiellement le 9 juillet, à 21h30, au théâtre du nymphée, avec "Préambule", une soirée proposée par les talents du territoire. Seront représentées deux écoles de Vaison-la-Romaine (Badaboum et À Corps danse), une de Sablet (Vita Danse) et enfin l'école de danse intercommunale. Danse classique ou contemporaine, jazz ou hip-hop, il y en aura pour tous les goûts !

Programme complet sur vaison-dances.com.

Billets gratuits à retirer à l'office de tourisme dans la limite des places disponibles. Spectacle offert par Les Amis de Vaison Danse et la Ville de Vaison-la-Romaine.



Vaison Festivals : L'agenda de vos sorties est disponible !

Danse, théâtre, patrimoine, concerts, expositions, animations festives... le meilleur de votre été culturel 2023 est dans le guide Vaison Festivals !

Vous retrouverez notamment à l'intérieur toute la programmation au théâtre antique. Car hormis les soirées de Vaison Danse* (du 11 au 26 juillet), il y aura également un plateau d'artistes aussi relevé que diversifié : Redouane Bougheraba, Maxime Gasteuil, Vaison Tribute Festival*, Louane, Renaud, Jérémy Ferrari, L'Orchestre National Avignon Provence*, Joris Delacroix, Joachim Pastor, Teho...

DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS GRATUITS

De nombreux rendez-gratuits ouverts à tous y sont répertoriés ;

comme les Nuits Cigales ou les Soirées à l'Antique avec des spectacles musicaux et des pièces de théâtre ("La fille du puisatier", "Montand le french lover", "Les Amateurs virtuoses"...) et l'incontournable séance de cinéma en plein air, avec "Tous en scène 2". Profitez pleinement de votre été 2023 à Vaison-la-Romaine, grâce au guide Vaison Festivals édité par la Ville !

* **Billetterie** à l'office de tourisme et dans les points de vente habituels.

LES PROCHAINES DATES AU THÉÂTRE ANTIQUE

23/06 : Soirée concert "Métissages" de l'école

intercommunale de musique

24/06 : Redouane Bougheraba

30/06 : Maxime Gasteuil

2/07 : Vaison Tribute Festival

5/07 : Renaud en concert

7/07 : Louane en concert

L'AGENDA



GUIDE VAISON FESTIVALS
Toutes les infos sur vos rendez-vous de l'été sont dans le guide Vaison Festivals 2023.

JUIN

Jusqu'au 29

Art dans la Nef : "Désert"
de François Bonnot, à l'église haute.

Du 1er juin au 17 septembre
Parcours d'art de sculptures monumentales
du festival "Autre Ville", dans toute la ville. Lire p. 15.

Du 1er au 5
Symposium de sculptures du festival "Autre Ville", au boulodrome, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Lire p. 15.

Jeudi 1er
Thé dansant du CCAS
avec Gérard Animations, à 14h, à l'Espace culturel. Rens. au 04 90 36 50 08.

Vendredi 2
Soirée théâtrale par l'association "Les mots des livres", au jardin, à 21h.
Rencontre avec Fabienne Verstraeten, à la Librairie Montfort, à 18h.

Les 3 et 4
"Rendez-vous aux jardins" dans les sites antiques. Lire p. 12.

Samedi 3 et dimanche 4
Spectacle "Colporteurs d'étoiles", au théâtre du nymphée, à 20h45.

Samedi 3
Festival Circul'RRR, de 10h à 16h, sur la place Montfort.
Au Théâtre des 2 Mondes
"L'homme parfait n'existe pas !", de C. Praud, à 21h.

Du 3 au 25
Exposition "Ainsi le Ventoux..." de Dragic, à la Ferme des Arts. Lire p. 8.

Dimanche 4
Journée d'Art de 10h à 19h, sur la place Montfort.

Concert des Amis de la musique, avec Trio Amadeo, à 17h, à la chapelle St-Quenin. Lire p. 15.

Jeudi 8
Commémoration : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine à 11h, au monument aux morts de la Villasse.

Samedi 10 et dimanche 11
Spectacle de fin d'année de l'école "À corps danse" au théâtre du nymphée, samedi à 21h et dimanche à 20h30.

Samedi 10
Ouverture de la piscine municipale. Lire p. 8.
Spectacle à la médiathèque "Madame Caroline", à 10h30. Lire p. 14.
Gala de fin d'année de l'école de cirque Badaboum, à 10h30, à l'école de cirque (ZA de l'Ouvèze).
Commémoration : Journée nationale du 79^e anniversaire des tragiques événements du 10 juin 1944, à 17h, au cimetière St Laurent, et à 17h30, à la stèle du Crestet.
Au Théâtre des 2 Mondes
"The Nemesis", (spectacle musical) à 21 h.

Dimanche 11
Lapierre GF Mont Ventoux. Lire p. 15.
Au Théâtre des 2 Mondes
"Maths et Muses", de Alexia Carr (théâtre), à 18h.

Mardi 13
Course cycliste professionnelle CIC Mont Ventoux. Lire p. 15.

Du 16 au 18
Journées Européennes de l'Archéologie, au site de Puymin. Lire p. 12.

Samedi 17
Spectacle de fin d'année de l'école intercommunale de danse, à 22h, au théâtre du nymphée.
Spectacle de fin d'année de l'école de cirque Badaboum, à 17h et à 20h30, à l'école de cirque.
"Grand déballage festif" organisé par Ecorev, de 9h à 18h, allée des Aulnes, ZA de l'Ouvèze.

Dimanche 18
Commémoration : 83^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle, à 11h, au monument aux morts.
Au Théâtre des 2 Mondes
"Élise et moi", par Patrick Séminor, à 18h.

Lundi 19
Atelier-lecture Chantal Thomas à 17h, salle du P'tit monde : "Souvenirs de la marée basse". Entrée : 10€.
Rens. : conseil.ab@wanadoo.fr
Don du sang de 15h à 19h30, à l'Espace culturel.

Mercredi 21
Fête de la musique, à partir de 18h, centre-ville. Lire p. 13.

Jeudi 22
Au Théâtre des 2 Mondes
"La tresse", par Hélène Arden (théâtre), à 21h.

Vendredi 23
Vaison Terroir, à partir de 18h, sur le cours Taulignan. Lire p. 15.
Soirée concert "Métissages" de l'école intercommunale de musique, à 21h30, au théâtre antique.
Fête de la Saint-Jean sur le parking Saint-Quenin, de 19h à 23h. Lire p. 15.

Samedi 24
Spectacle à la médiathèque, "La très véridique Histoire d'oncle Louis le bagnard", à 10h30. Lire p. 14.
Redouane Bougheraba, à 21h, au théâtre antique.

Dimanche 25
Concert du Chœur Gospel de Vaison et Chorale POP de Loriol, à partir de 18h30 au théâtre du nymphée.

Mardi 27
Au Théâtre des 2 Mondes
Restitution de l'atelier théâtre pré-ados et ados, par la Cie Des Notes et démo, à 21h.

Vendredi 30
Trophées des champions et des bénévoles, à 18h, à l'Espace culturel.
Atelier Cap Zéro déchet : "Confort d'été", de 10h à 12h à Espace de Vie Social Vaison Solidarité.
Au Théâtre des 2 Mondes
"À mourir de Ribes", par Cie des 2 Mondes, à 21h.
Maxime Gasteuil, à 21h, au théâtre antique.
Marché d'art d'artisanat, par les Arts Ô Soleils, de 10h à 19h dans la Grand Rue. Lire p. 15.

JUILLET

Samedi 1er
Musique dans la nef : "Les cordes sensibles" à 18h, à la cathédrale de la Haute-Ville.

Dimanche 2
Vaison Tribute Festival à 19h30, au théâtre antique. Lire p. 16.

Mardi 4
Réunion publique Opah-RU à 18h30, en salle du Conseil. Lire p. 7.

Conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre des groupes représentés au Conseil municipal prend place dans chaque mensuel.

RÉVISION DU PLU : DES QUESTIONS !

Le Plan Local d'Urbanisme fixe les grandes orientations et les règles applicables en matière d'aménagement. Mis en révision cette année, il définira le visage de notre commune pour les 10 prochaines années. C'est dire son importance.

Nous vous livrons ici quelques premières remarques et interrogations faisant suite à la réunion publique d'avril dernier (et pas préalablement en Conseil municipal) :

- Jusqu'où ira la participation des Vaisonnais ? Le Conseil municipal n'a pas défini au préalable les conditions de participation du public, comme le prévoit pourtant la Loi. La transparence est essentielle pour établir un rapport sain entre élus et administrés.

- Le diagnostic sur lequel s'appuie le travail engagé n'a pas été rendu public. Malgré notre demande, nous ne l'avons pas non plus.

- Un débat en Conseil municipal est annoncé pour l'été sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir. Il sera déjà assorti d'un règlement et d'un plan de zonage de notre ville. Y aura-t-il une VRAIE concertation en amont ?

- depuis près de 15 ans, l'objectif affiché au niveau national est de stopper l'étalement urbain et de densifier les zones urbaines. Quelles en seront les délimitations et le règlement ?

Le chantier qui s'ouvre est important. Très technique, très complet car il touche tous les aspects de notre vie quotidienne : habitat, déplacements, équipements, protection des espaces naturels... Nous vous invitons à vous y intéresser de près. Faites-nous part de vos interrogations et propositions. De notre côté, en fonction des informations dont nous disposerons, nous vous tiendrons informés de l'avancée de cette révision.

Vos élus Sophie Rigaut, Carole Apack, Damien Marion, Marc Jansé, Jean Roger Betti. Pour nous contacter vaisonensemble@gmail.com

Le groupe d'opposition

AGIR MÉTHODIQUEMENT ET CONCRÈTEMENT !

L'amélioration de la qualité de vie pour tous relève d'une méthode. La nôtre est clairement perceptible :

- rigueur et justice budgétaires,
- proximité et écoute pour guider nos décisions,
- capacité à trancher et à mener les dossiers jusqu'au bout.

Toute méthode ne peut faire ses preuves que sur la durée.

Depuis 2015, nous rattrapons le retard accumulé en requalifiant le centre-ville. Résultat : notre ville a changé, elle est belle, dynamique et attractive. Surtout, nous y avons désormais davantage de commerces alors que la plupart des autres villes en ont perdus, en raison de la concurrence des grandes surfaces et de l'Internet ainsi que de la crise du pouvoir d'achat.

Cette première étape sera conclue en 2025 avec le chantier de la Grande Rue.

De sorte que pendant cette mandature, nous pouvons désormais mener une nouvelle bataille de longue haleine : celle du logement. Entre 1999 et 2019, les villes françaises ont globalement vu leurs logements vacants multipliés par plus de deux. Vaison y compris.

Début avril, la présidente du Conseil départemental, le sous-préfet et tous les partenaires de la Ville ont co-signé une convention majeure, nommée « Petite Ville de Demain ». Fruit d'un travail discret mené depuis plus de deux ans, cette convention va permettre de mobiliser des moyens financiers publics inédits pour accompagner :

- la commune dans la mise en valeur de ses bâtiments publics,
- les propriétaires privés dans des travaux de rénovation de leurs logements.

La reconquête de notre centre-ville est une grande cause. Elle prend aujourd'hui une nouvelle envergure !

La mise en œuvre de cette convention sera applicable à partir du 1er juillet 2023. Des informations opérationnelles seront apportées à la connaissance du plus grand nombre sous peu.

Les élus de la majorité

INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

Avril 2023

NAISSANCES

Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine, et le Conseil municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents de **Janna El Fatri**.

MARIAGES

Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine, et le Conseil municipal présentent leurs sincères félicitations aux époux **Anne Wisniewski et Christophe Wernet**.

DÉCÈS

Jean-François Périlhou et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles dans le chagrin de **Jacqueline Lienard, Odette Jauffret veuve Bourianne, Ginette Fournier veuve Albin, Marie-Pierre Navarro, Anastasia Sorrentino veuve Vignali**.

SANTÉ, SOCIAL

Chirurgiens-dentistes de garde

La permanence de garde est ouverte les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h, sur appel téléphonique au 04 90 31 43 43.

Médecins de garde

Urgence tél. : pour joindre le médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, il convient de composer le 15.

Pharmaciens de garde

Le service de garde unique prévu la nuit (à partir de 20h), le dimanche et les jours fériés s'étend aux secteurs de Buis-les-Baronnies, Malaucène, Sablet et Vaison-la-Romaine.

Numéro d'appel : 04 90 41 73 32

Pharmacies de garde

Les lundis : 05/06 : Grand Rue
12/06 : Montfort | 19/06 : Voconces
26/06 : Grand Rue
03/07 : Montfort | 10/07 : Voconces

MAIRIE

Hôtel de ville

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (le jeudi non-stop jusqu'à 17h pour le guichet unique). Le samedi matin de 10h à 12h (guichet unique). Tél. 04 90 36 50 00

www.vaison-la-romaine.com
accueil@vaison-la-romaine.fr

Facebook : [vaison-la-romaine](https://www.facebook.com/vaison-la-romaine)
Numéro d'urgence services techniques (nuits, week-end et jours fériés) : Tél. 06 68 15 31 82

PERMANENCES DU CONCILIATEUR

Le 2^e et 4^e mardi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous pris par mail à : luce.voeux@conciliateurdejustice.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 04 90 36 18 90

Ouverture : mardi : de 10h à 12h et de 15h à 18h ; mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h ; jeudi : de 10h à 14h ; vendredi : de 15h à 18h ; samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h ; les 1^{er} et 3^e dimanches du mois : de 9h à 12h (attention fermeture exceptionnelle dimanche 18 juin).

DIVERS

Mutuelle pour tous (mutuelle communale)

Si vous êtes intéressés par la mutuelle communale, vous pouvez contacter localement le cabinet Blanc au 04 90 36 02 78, délégué de la mutuelle Mut'com et installé à Vaison-la-Romaine (7 rue de la République). Des renseignements peuvent également être pris auprès du Centre communal d'action sociale, en mairie.

Déjections canines

Des sacs pour déjections canines sont en libre-service (distributeur), à l'entrée de la mairie.

Publication éditée par la Mairie de Vaison-la-Romaine, 6 cours Taulignan, BP 72 - 84110 Vaison-la-Romaine 04 90 36 50 00 - E-mail : mairie@vaison-la-romaine.fr • Directeur de publication : Jean-François Périlhou • Dépôt légal juin 2023 • Impression Orta • Régie Villiers Communication (09 72 37 89 70) • Diffusion à 4 500 ex. • Ville de Vaison-la-Romaine ; Stéphane Renaud ; Delphine Goyon ; Cie de la Panthère Noire ; Adobe Stock ; The Explorers ; Matthieu Morard. Document conçu et imprimé dans un souci de préservation de l'environnement : utilisation d'encre végétale, impression par un imprimeur éco-responsable, sur papier PEFC, fabriqué sans azurants optiques (adjuvants blanchissants), ni chlore.





**SAS MISSOLIN
FRERES**

Travaux publics & privés
Voirie, Réseaux divers

1000 Chemin de l'ancienne Voie Ferrée
Zac Les Ecluses - 84110 Vaison-la-Romaine
04 90 36 06 04



COURS COLLECTIFS
TOUS NIVEAUX
ADQS - ENFANTS
ADULTES - SENIORS

OLIVIA BENNANI-RUNGS
06 12 87 60 47
olivia.yogaenprovence@gmail.com

Vaison la Romaine / Entrechaux



Ouvert de 8h30 à 19h30 non stop du lundi au jeudi
(en saison de 8h30 à 20h00)
8h30 à 20h00 samedi et dimanche
dimanche matin de 9h00 à 12h30
Rayon pain/pâtisserie ouvert dans la galerie dès 7h30

Saint Romain en V. - Tél. : 04 90 36 32 55

Intermarché
leDRIVE SUPER

En 5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !

Intermarché vous propose de louer, à bas prix, un véhicule utilitaire pour vos déménagements



BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**

245, route de Nyons - RD 938

841 10 ST ROMAIN EN VIENNOIS
VAISON-LA-ROMAINE

Tél : 04.90 36 31 22 Fax : 04.90.36.33.81

Ouvert du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h

DES ECONOMIES TOUTE L' ANNÉE AVEC



www.bricomarche.com



OUVERT

7 jours/7



ST-ROMAIN
EN-VIENNOIS

450 traverse d'Orange 84110 ST-ROMAIN-EN-VIENNOIS

Tél. 04 90 37 08 68

CIRCUITS COURTS

vaïson terroir

VENTE, DÉGUSTATION...



LES
23 JUIN
7 & 21 JUILLET
4 & 18 AOÛT
DE 18H À 22H



COURS TAULIGNAN • VAISON-LA-ROMAINE